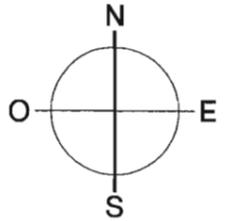


PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE No 6 "BOUILLETS NORD / AVAL"

PLAN DE SITUATION *Bau de l'Alou*



LEGENDE:

- PERIMETRE DU PAD N° 6 'BOUILLETS NORD-SUD'
- ZONE DESTINEE A LA PRATIQUE DES ACTIVITES SPORTIVES
- ZONE D'HABITATIONS COLLECTIVES 0.50
- SECTEUR DE VERDURE (ALIGNEMENT PISTE DE SKI)
- SECTEUR DE DETENTE SEMI-PUBLIC
- CHEMINEMENTS PUBLICS POUR PIETONS
- CHEMINEMENTS PRIVES POUR PIETONS
- SECTEUR DE STATIONNEMENT
- ▶ ACCES AUX PARKINGS (INDICATIF)
- PLACES D'IMPLANTATION DES BATIMENTS
- SECTEUR DE CIRCULATION POUR VEHICULES ET TALUTAGE
- SECTEUR D'AMENAGEMENTS EXTERIEURS TERRASSES - JEUX - PELOUSES
- - - - PLACES D'IMPLANTATION DES PARKINGS SOUTERRAINS
- CONSTRUCTIONS EXISTANTES
- ZONE MIXTE DE CONSTRUCTIONS 0.50 ET D'EQUIPEMENTS PUBLICS ET TOURISTIQUES



Approuvé par le Conseil municipal de Grimentz
en séance du 21.02.03

Le Président:



Le Secrétaire:

V. Lohr